

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 0735 | AMI/MINHDU/SG/CC-PDVIR/PF/ING/RPM/RPMJ/2025 DU 21 AOUT 2025

Pays : Cameroun
Projet : Projet des Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD)
Financement : Crédit IDA-77930
Titre de la mission : Mission de contrôle et surveillance des travaux de voirie structurante dans la ville de Yaoundé.
N° de référence : CM-MINHDU-483948-CS-QCBS du Plan de Passation de Marchés approuvé du 06 aout 2025

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour couvrir le coût du Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour la Mission de contrôle et surveillance des travaux de voirie structurante dans la ville de Yaoundé.
2. Les services de consultants comprennent entre autres le contrôle et surveillance des travaux de voirie structurante dans la ville de Yaoundé dans les quartiers ciblés de la ville de Yaoundé. Ces services comprennent les missions suivantes :
 - Mission 0 : Organisation et préparation.
 - Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les entreprises (VISA).
 - Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET).
 - Mission 3 : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC).
 - Mission 4 : Assistance au Maître d'Ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

Les travaux couverts par ces prestations de contrôle et de surveillance s'étendent sur un linéaire d'environ 13 km de voiries, incluant :

- Boucle Nkolbikok : Carrefour MEEC – Carrefour GP, Carrefour Marché Melen – Total Melen – Mini Ferme – Carrefour MATGENIE, avec une bretelle Chapelle Elig-Effa – Carrefour Elig-Effa (3 000 ml).
- Raccordement Boucle Nkolbikok : Total Melen – Carrefour EMIA – Maison du Parti – MINFOGRA (Rue 3.351), avec une bretelle Carrefour EMIA – Lycée Ngoa-Ekelle – Pharmacie Château (section 1x2 voies) (4 600 ml).
- Réhabilitation du Raccordement au PDVIR 7.2 : Carrefour Petit Marché Madagascar – Carrefour Yoyo Bar (1 700 ml).
- Raccordement PDVIR : Carrefour Petit Marché Mimboman – Carrefour Mebé-City/Nkolmesseng – Carrefour Onambélé (2x2 voies) (2 700 ml).
- Reconfiguration du Carrefour Petit Marché Mimboman : Incluant les bretelles de désengorgement et l'élargissement en 2x2 voies du Carrefour Petit Marché Mimboman – Sapeur (1 134 ml).

Ces travaux englobent les activités suivantes :

- Travaux préparatoires, y compris le déplacement des réseaux.
- Terrassements généraux.

22 AOUT 2025

- Travaux de chaussée : mise en œuvre de la couche de fondation en grave latérite et de la couche de base en grave concassé 0/31.5 ; réalisation d'une couche de roulement en béton bitumineux de 5 cm d'épaisseur et béton armé, y compris trottoirs en dalle de béton armé au treillis soudé.
- Recyclage des couches de chaussée existantes sur certaines voies à réhabiliter.
- Pose des bordures de trottoirs (T2 et CS2).
- Constructions d'ouvrages d'assainissement (caniveaux, dalots, etc.).
- Travaux de signalisation et de sécurité.
- Travaux d'éclairage public.
- Travaux d'aménagement connexes aux voiries (plateformes pour bacs à ordures, etc.).
- Mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux.

Les Termes de Référence détaillés pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. La durée de cette prestation est de quarante-trois (43) mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations.
4. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, invite les firmes de consultants (ci-après désignés Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).

N.B. : Bien vouloir justifier par les pages de garde et de signature du contrat, ainsi que les attestations de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions. La liste détaillée des références, faisant ressortir pour chacune, L'intitulé de la mission, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, Le montant des travaux supervisés et le commanditaire.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Justifier d'une expérience générale dans les travaux publics d'au moins 15 ans.
- Avoir des références spécifiques en contrôle et surveillance des travaux routiers urbains neufs au cours des dix (10) dernières années :
 - D'un linéaire d'au moins dix (10) km ;
 - D'une durée d'au moins dix-huit (18) mois ;
 - D'un montant du contrat des prestations de contrôle et de suivi supérieur ou égale à 1 milliards de FCFA ;
 - Dont le montant du contrat des travaux contrôlés est au moins supérieur ou égal à 12 milliards de FCFA.
- Avoir d'évidences en gestion satisfaisante des aspects environnementaux et sociaux dans les références retenues.
- De références dans la conduite des projets sous financement de partenaires multilatéraux seraient un atout.

5. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.15, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.
6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
7. De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sus-décrite.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures ouvrables entre 08 heures à 17 heure, heure locale et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR),

4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN,

E-mail : minhau.pdvir@umail.com, avec copie à pme_nouanje@yahoo.fr, gael.deumeni@yahoo.fr, ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

9. Les dossiers de candidature, rédigés en français doivent parvenir / être déposés soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagné de la version numérique sur clé USB en format PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard 23 SEPTEMBRE 2025, à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

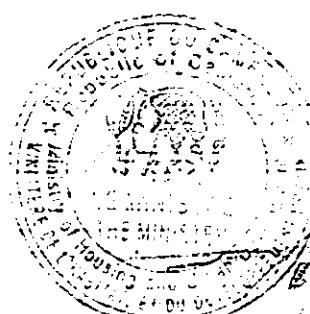
« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISSION DE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE STRUCTURANTE DANS LA VILLE DE YAOUNDE ».

Yaoundé, le 21 AOUT 2025

Le Ministre

Ampliations :

- CC/PDVIR ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- ARMP (pour publication) ;
- Affichage (pour information).



Ministère des Travaux Publics et du Logement